

Des mesures exceptionnelles pour la rentrée

Dans le cadre de la stratégie de déconfinement, la municipalité de [Luc-sur-Mer](#) a décidé d'ouvrir les écoles progressivement, à partir de lundi et dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. Pour les écoles publiques [Éric-Tabarly](#), les élèves de Grande section, CP et CM2 sont les premiers à revenir à l'école. « **L'accueil des élèves se fera à partir de mardi, le lundi étant réservé à la rentrée des enseignants** », indique [Philippe Chanu](#), maire. Pour les autres niveaux, les élèves ne reprendront la classe que le 25 mai, « **sous réserve qu'il n'y ait pas de problème d'ici là** », souligne le maire.

Des mesures exceptionnelles

Des mesures sanitaires exceptionnelles seront mises en place, avec le nettoyage et la désinfection plusieurs fois par jour, des espaces utilisés, des surfaces et objets fréquemment touchés. « **Le personnel** (enseignants et Atsem, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) **sera équipé de masques. Le lavage des mains sera réalisé à l'arrivée dans l'école, avant d'entrer en classe, avant et après les repas, avant et après le passage aux toilettes, le soir avant de rentrer chez soi** », détaille [Philippe Chanu](#).

Pour l'école maternelle [Éric-Tabarly](#), dix enfants maximum par classe afin de garantir les règles de distanciation. Pour l'école élémentaire [Éric-Tabarly](#), quinze enfants maximum par classe. En ce qui concerne le service de restauration, le maire annonce « **qu'il n'y aura pas de cantine les deux premières semaines, et que les enfants devront prévoir un pique-nique** ». La garderie, avant et après l'école est garantie à partir du 14 mai.

35 enfants de retour à l'école Sainte-Marie

Pour l'école privée [Sainte-Marie](#), les enseignants et le personnel feront la pré-rentrée lundi, et 35 enfants reprendront le chemin de l'école dès mardi. « **Nous ouvrons les classes de Grande section, CP et CM2, et nous accueillerons aussi neuf enfants prioritaires dont les parents travaillent dans le domaine de la santé** », indique [Azizah Brige](#), directrice. Des mesures exceptionnelles dans le strict respect des prescriptions sanitaires seront prises. La garderie sera assurée, à partir de 7 h 30 le matin et jusqu'à 18 h 30 le soir. En revanche, pas de cantine scolaire, les repas amenés par les enfants seront partagés avec l'enseignant dans chaque classe. Pour la rentrée de septembre, les inscriptions sont lancées.

Contact. tél. 02 31 97 31 74